

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Vaccination : le grand rush

R.H.A
Libreville/Gabon

La ruée vers les centres de vaccination a été forte ce week-end. Symbole d'une adhésion massive de la population à la vaccination contre la Covid-19. Les sites fixes et mobiles du pays ont, eux-aussi, enregistré un engouement particulier.

Selon les informations fournies par le ministère de la Santé, les deux sites mobiles de vaccination de la Gare routière ont vacciné un peu plus de 520 volontaires. Du côté du vaccinodrome (site fixe) d'Angondjé situé au stade de

l'Amitié sino-gabonais, pour la seule journée de samedi, ce sont un peu plus de 800 personnes qui ont été vaccinées. A Port-Gentil, au site fixe du Centre hospitalier régional de Ntchengue, l'espace dédié à la vaccination aurait été envahi par la population aux premières heures de la matinée de samedi, indique ledit ministère. Précisant que ce site a enregistré plus de 200 volontaires ce jour-là. Même tendance dans les villes de Franceville, Makokou, Oyem, Lambaréné, Koula-Moutou et Tchibanga où les sites ont enregistré le triple de leur performance vaccinale habituelle.



Déroulement de la vaccination contre le Covid-19 sur les sites de Libreville, le week-end écoulé.

Grève des enseignants : la CSLA appelle les protagonistes à une prise de conscience

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

La Coordination des syndicats libres et autonomes de l'Education nationale (CSLA), regroupant sept structures syndicales, appelle le ministère de l'Education nationale et la coalition Sena-Conasysed à une prise de conscience, et à donner la priorité à l'école, afin de sauver les prochaines générations.

Dans sa communication du 11 décembre dernier au siège de la Cosyga, le porte-parole de la CSLA, Robert Mbeang Essono, a exhorté les différentes parties à changer de paradigmes et à explorer la voie du dialogue, de

la tolérance, et de la paix, pour décrier la crise. "L'administration publique a péché. Si elle avait su gouverner et prévoir, elle limiterait toutes les velléités manifestées par les agents. C'est ici le lieu d'inviter les pouvoirs publics et politiques à remettre l'école gabonaise au centre de leurs priorités. Aux syndicalistes, de ne pas perdre de vue le sort de l'élève comme facteur guidant leur action, malgré les revendications qui engagent leur lutte syndicale", a-t-il fait observer.

Avant de demander aux enseignants de rester dans les salles de classe et d'adhérer à un syndicat, non pas pour l'affrontement, mais pour la négociation.

Éducation : Mouguiama-Daouda devise avec les coopératives des lycées



Une vue de la rencontre entre le ministre de l'Education nationale et les coopératives.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le souci de promouvoir le dialogue avec l'ensemble des acteurs du système éducatif gabonais, le ministre de l'Education nationale, Patrick Mouguiama-Daouda, a eu une séance de travail avec les coopératives de plusieurs lycées et collèges de Libreville et des associations des parents d'élèves (APE). Il était question pour le membre du gouvernement de faire le point sur les nombreuses réformes entreprises dans ce secteur depuis plusieurs mois. À cet effet, la grève observée dans certains établissements d'en-

seignement scolaire, la crise de la Covid-19, la gestion des fonds alloués aux coopératives, sans oublier la modification du calendrier scolaire, ont été les principales problématiques à l'ordre du jour.

Pour Patrick Mouguiama-Daouda, "notre objectif est de rattraper le programme de l'année en cours dans les établissements qui sont impactés par les mouvements de grève". Et d'ajouter que "l'arrêt des cours n'est pas le seul moyen de faire grève, et lorsqu'on décide de la faire, on ne doit pas empêcher ceux qui veulent travailler de le faire. La grève, selon les dispositions légales, supposent un service minimum, et la note relative à

la radiation concerne les agents qui ont volontairement décidé de ne pas être présents à leur poste de travail depuis plus de trois mois".

Au sujet de la problématique de l'entretien des espaces sanitaires dans les écoles, le ministre a indiqué que "l'entretien des établissements relève de la gestion des responsables de ces écoles qui sont accompagnés par les associations des parents d'élèves". Pour lui, "les coopératives doivent être en mesure de gérer leurs fonds, c'est comme cela que ça fonctionne". Enfin sur la Covid-19, il a indiqué que "des efforts sont consentis avec le ministère de la Santé pour renforcer le dispositif".



Les responsables du CSLA lors de leur communication.